



Non aux ordonnances Macron et Non à la mort du Service Public



Encore pires que la loi travail !



Public, privé, chômeurs et retraités nous sommes tous concernés !

Ensemble, Organisons notre légitime défense sociale et collective

Nos organisations syndicales appellent toutes leurs structures et tous les salariés du privé, comme du public, les privés d'emplois et les retraités à s'inscrire dans la journée de mobilisations, de grève et d'actions.

Pour les salariés du Privé/Public :

Votre licenciement en promotion

Par la barémisation des indemnités prud'hommes.

Le CDD vous rendra éternellement précaire.

Les accords de branche pourront le rendre renouvelable autant de fois que l'accord d'entreprise le prévoira. **Fini le CDI!**

La paupérisation des salariés par les actionnaires.

Une multinationale européenne, ou autre, pourra organiser par un jeu d'écriture le déficit de sa filiale française pour licencier sur le sol français alors que les autres filiales engrangeront le fruit de notre travail.

Les salariés des TPE seront les grands perdants.

Dans les entreprises de moins de 20 salariés l'employeur pourra négocier avec un de ses salariés un accord d'entreprise qui supprimerait, par exemple, la prime d'ancienneté.

La fin des CHSCT

De plus en plus de burn out, plus de 1500 décès et plus de 600 000 accidents du travail par an dus au travail. Les ordonnances Macron dissolvent le CHSCT dans un Conseil Social et Economique. L'instance incontournable de la prévention des risques professionnels perd une partie de ses moyens après plus de 30 ans d'existence.

**NE NOUS LAMENTONS PAS,
ORGANISONS NOUS
ET
FAISONS, ENSEMBLE, DU PRESENT
L'AVENIR DE NOS ENFANTS.**

Pour les agents des services publics

- Blocage des salaires avec le gel du point d'indice et des grilles PPCR.
- Retour de la journée de carence
- Suppression de 120 000 postes
- Augmentation de 1,7% de la CSG

Pour les chomeurs

L'objectif est de nationaliser l'assurance chômage et de l'ouvrir aux non salariés. En vérité, il s'agit surtout d'instituer une allocation chômage universelle **a minima**.

L'augmentation de la CSG, c'est une attaque contre la Sécurité Sociale.

La collecte par ce canal ne bénéficiera pas à la sécu et précarisera encore plus les retraités et les fonctionnaires.

« Et c'est pas fini... »

- Suppression de milliers d'emplois aidés
- Suppression du compte pénibilité
- Diminution des APL...
- Suppression du tiers payant
- Attaques sur les retraites

Ces ordonnances détruisent le code du travail, menacent le CDI et le Statut de la Fonction Publique laissant à la jeunesse toujours plus de chômage et de précarité.

Depuis 30 ans on détricote le code du travail et il n'y a jamais eu autant de chômage !

**Jeudi 16 Novembre il faut se faire entendre !
Rassemblement 14h00 Place du Palais de Justice
CHAMBERY**

A partir de 12H sur la Place du Palais de justice pour un moment d'échange et de convivialité